Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 7 (1949)

Heft: 4

Artikel: Essai sur la nature des risques bancaires

Autor: Terrier, Cl.-P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133076

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Documents

Essai sur la nature des risques bancaires

par Cl.-P. TERRIER,
professeur à l'Université de Genève.

> *... En réalité, l'art du banquier consiste toujours à recevoir des fonds, contre intérêt, et à les faire fructifier à un taux plus rémunérateur. Mais entre ces deux points, que d'incidences à prévoir, que de risques et d'écueils à éviter, que de flair à déployer, Des années d'expériences chèrement acquises n'ont pas encore permis de codifier la méthode idéale qui écarte tous ces obstacles.* [1]

SOMMAIRE : *I. Risques, sécurité et rendement. — II. Circulation des capitaux et nature des risques bancaires. — III. Conclusion.*

I

Suivant les données de la Banque Nationale Suisse [2], les capitaux déposés dans l'ensemble des banques suisses au 31 décembre 1948 s'élevaient à 24.743 millions de francs. Leur répartition entre les principaux groupes d'établissements financiers ressort du tableau ci-dessous :

	en millions de fr.	en %
1. Banques cantonales	9.675,7	39,10
2. Grandes banques	7.155,0	28,92
3. Banques locales	4.537,1	18,34
4. Caisses d'épargne	2.018,7	8,16
5. Caisses de crédit mutuel	884,7	3,57
6. Autres banques	471,7	1,91
	24.742,9	100

Relais entre l'argent et le travail, l'épargne et l'industrie, les banques, assument à l'égard des déposants une délicate fonction de conservation et de fructification des espèces qui leur sont confiées. Si ces dernières pouvaient être simplement gardées en lieu sûr, à l'abri du vol et du feu, la tâche du banquier

[1] *Bulletin de la Banque cantonale vaudoise*, mars 1946.
[2] *Das schweizerische Bankwesen im Jahre 1948*, p. 85 (chiffres arrondis).

serait comparable à celle du gendarme. Mais, sous forme de trésor caché, les capitaux mis en sûreté resteraient improductifs. L'épargnant serait privé de revenus et l'homme d'affaires de moyens d'action. C'est pourquoi la pratique des investissements s'impose à tout établissement financier qui entend satisfaire tout à la fois les exigences de l'épargne et les besoins des entreprises. Dans l'exécution de cette double tâche, la connaissance approfondie des aléas et des risques bancaires s'impose.

On peut inférer de ce qui précède que les fonds remis aux banques, pour un temps plus ou moins long, aux fins d'assurer leur garde et leur rendement, ont des origines et des destinations différentes. Une première idée de cette diversité de provenance et d'emploi résulte du tableau que voici, dressé en partant du bilan général des banques suisses. Il montre l'importance des grands courants de capitaux qui sillonnent l'économie suisse et le rôle que jouent les établissements financiers dans leur orientation.

Emplois		
Prêts	entreprises privées	agricoles
		industrielles
		commerciales
	entreprises publiques	

Provenance	
épargne commerciale	Dépôts
épargne sociale	Dépôts

Laissant de côté tous les éléments des fonds propres qui représentent la participation personnelle et durable des organes de la banque à son financement et qui sont en dehors de nos préoccupations, nous ne nous attachons qu'à la masse, d'ailleurs de beaucoup la plus considérable [1], des fonds empruntés. Celle-ci se trouve composée de dépôts effectués dans des conditions très diverses par des tiers, d'emprunts émis par les banques, ou d'engagements pris pour les besoins de leurs tâches, soit avec leurs correspondants, soit avec la Banque Nationale. Ces engagements ne représentent d'ailleurs qu'une faible part du passif de ce même bilan (10 % environ).

Ainsi, la plus grande partie des capitaux dont la gestion est soumise à la double exigence de la sécurité et du rendement (1948 : 22 milliards en chiffres ronds) provient de dépôts effectués par de simples particuliers (épargnants), ou par des entreprises industrielles ou commerciales. En bref, tous les fonds dont la gestion bancaire nous intéresse découlent essentiellement de deux sources distinctes que nous dénommerons schématiquement : l'*épargne sociale* et l'*épargne commerciale.*

Mais, de même qu'il est possible d'apercevoir les grands *courants d'entrée* des capitaux dans les banques en s'élevant au-dessus du dédale de leurs opérations, il y a moyen de découvrir les grands *courants de sortie* de ces mêmes

[1] Elle représente le 90,67 % du bilan général.

capitaux. Dans leur ensemble, et par des voies diverses, ces courants se dirigent vers les entreprises agricoles, industrielles ou commerciales. C'est grâce aux placements ou aux avances faits par les banques que les entreprises privées ou publiques, de production ou de distribution de biens ou de services, se trouvent dotées des capitaux nécessaires à leur existence.

Si maintenant, considérant l'actif du dernier bilan annuel, l'on excepte les capitaux investis par les banques elles-mêmes dans leurs propres installations (immeubles, mobilier, etc.) et ceux qui forment les indispensables provisions de numéraire, alimentés les uns et les autres par le capital propre de chaque établissement financier, on constate sans peine que la masse des dépôts confiés aux banques se trouve entièrement *réinvestie.* En somme, pour faire face aux exigences de l'épargne, comme pour répondre aux besoins de crédit, les banques courent des risques d'autant plus nombreux et étendus que la masse des dépôts qu'elles reçoivent est grande et que le taux moyen des intérêts qu'elles payent est élevé.

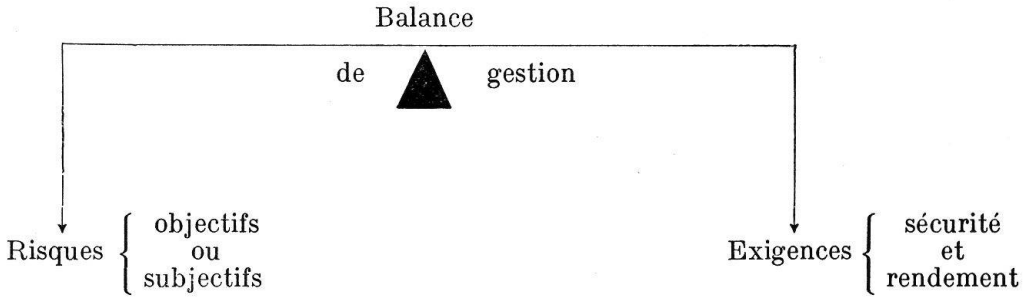

C'est de la nature économique des risques, contrepoids de la sécurité et du rendement des capitaux, dont il va être essentiellement question dans les lignes qui suivent.

II

La mesure et le contrôle des risques est une tâche délicate. Pour la bien remplir il faut savoir discerner les particularités économiques des trajets suivis dans les entreprises par les fonds qui leur sont prêtés. Or, les chemins parcourus sont parsemés d'un bout à l'autre d'écueils capables d'arrêter les capitaux dans leur course et de compromettre leur remboursement. L'énoncé de quelques distinctions théoriques relatives à la circulation du capital et à ses risques et périls peut être utile dans la recherche des conditions les plus saines de l'équilibre des bilans des banques.

Quel que soit leur genre d'activité, les entreprises ont généralement besoin de fonds pour financer leurs installations (capital fixe), leurs stocks et leur trésorerie (capital circulant). Les avances faites par les banques servent donc à acquérir deux catégories de biens, destinés les uns à *l'usage*, les autres à *l'échange.*

La description des opérations de banque qui font passer les capitaux dont elles ont la garde dans les entreprises qui les leur empruntent est

nullement indispensable à la poursuite de nos investigations. Elle alourdirait inutilement une étude où l'intérêt qui s'attache à la nature économique des risques dépasse de beaucoup celui que présente la technique bancaire. Qu'importe, en dernière analyse, que ce soit par le moyen de billets à ordre, d'effets escomptés, de prêts lombards ou de warrants que le banquier finance l'économie privée ou l'économie publique ; ce qui compte avant tout c'est la mesure dans laquelle les garanties qui s'ensuivent le préservent plus ou moins de la perte des capitaux investis.

On a coutume de faire la distinction, en matière bancaire, entre le *crédit personnel* et le *crédit matériel.* Le premier repose plus spécialement sur la valeur morale de l'emprunteur, sur ses capacités et sur sa réputation commerciales. Le second, par contre, se fonde sur la valeur marchande des gages obtenus en garantie. Dans une étude consacrée à *la sécurité du capital emprunté dans les entreprises à capital fixe élevé* [1]. nous fondant sur maintes observations faites dans des exploitations industrielles, nous nous sommes employé à démontrer que les gages immobiliers, considérés ordinairement comme les bases les plus solides des prêts à long terme (crédit matériel), avaient souvent une valeur plus illusoire que réelle. Ainsi, puisque les sûretés personnelles ou matérielles ne procurent pas toujours aux banques toute la sécurité désirable, reprenons l'étude des risques qu'elles courent [2]. C'est — disons-le d'emblée — dans l'examen et la surveillance des transformations successives des capitaux qu'elles prêtent que les banques peuvent trouver les moyens de renforcer la sécurité des crédits qu'elles dispensent.

Du moment où, dans des conditions de droit bien arrêtées, le capital est mis à disposition de l'emprunteur jusqu'au moment plus ou moins lointain où il rentre dans les caisses de la banque il est, avons-nous vu, investi suivant les besoins financiers de l'exploitation soit dans le capital fixe, soit dans le capital circulant des entreprises. Mais, comme chacune de ces deux masses ne se renouvelle pas de la même façon, les risques auxquels se trouvent exposés les capitaux qui les alimentent diffèrent essentiellement. Rappelons, avant d'arborder cette différenciation, que, s'il n'est pas toujours facile de suivre les fonds prêtés dans toutes les transformations successives qu'ils subissent en cours de route, il est néanmoins possible, en remontant à l'opération originelle de leur transfert de la banque à l'entreprise, de reconnaître celle des deux masses, fixe ou circulante, qu'ils ont contribué à financer. On sait, par exemple, que l'escompte d'effets, le prêt sur marchandises servent en général à couvrir les besoins du capital circulant, tandis que l'hypothèque, l'emprunt obligataire répondent aux besoins du capital fixe.

Ces besoins, en ce qui concerne le capital circulant, concernent soit le financement des matières premières transformées par l'usine en produits prêts à la vente, soit celui de la main-d'œuvre qui leur est appliquée, soit encore

[1] Cf. *Etudes économiques et sociales*, Genève, 1941, p. 431.

[2] Montant des pertes et amortissements pour l'année 1948 : 43 millions (cf. *Schweizerische Bankwesen*, p. 165).

celui du crédit consenti par l'usine à ses clients. Qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis, de simples créances ou d'effets escomptables, la valeur représentative de l'un ou l'autre de ces éléments constitutifs du capital circulant est essentiellement *objective*. Elle résulte de rapports *d'échange* toujours possibles et trouve directement son expression dans la « cotation d'un nombre incalculable de prix »[1]. Au bilan de l'entreprise débitrice de la banque, ces valeurs du capital circulant constituent le contrepoids substantiel des dettes correspondantes. Ces dernières sont donc en principe, intégralement couvertes par la valeur de réalisation du capital circulant respectif, lequel se renouvelle, la plupart du temps, à une cadence rapide.

Il n'en est pas de même des dettes provenant de l'achat des éléments du capital fixe, dont le renouvellement nécessite, lui, plusieurs années et dont la valeur de réalisation reste, de ce fait même, constamment aléatoire. Aussi est-ce en examinant de plus près les conditions dans lesquelles le capital fixe se constitue et se régénère qu'on saisit mieux ce qui caractérise la nature des risques courus dans certaines circonstances par les banques. On sait en effet que la reconstitution de l'outillage d'une entreprise qui disparaît peu à peu par *l'usage* et *l'usure* dépend de l'importance et de la réalité des amortissements périodiques passés en compte. Or, pour que ces derniers soient effectifs et pas seulement comptables, il faut que le produit annuel des ventes dans lequel ils sont compris couvre intégralement toutes les autres charges de l'entreprise (techniques, financières, sociales). C'est dans cette éventualité seulement que le capital fixe se régénère réellement, la contrepartie de sa dépréciation se retrouvant dans le produit des ventes. Ainsi, tandis que dans le patrimoine de l'usine emprunteuse la valeur originelle des éléments du capital fixe diminue sous l'effet des amortissements annuels, la masse du capital circulant croît dans la même mesure ; cet accroissement du capital circulant, compensant une diminution du capital fixe, va continuer jusqu'au jour où les sommes nécessaires qu'elle a empruntées pour financer ses installations seront remboursées.

Le mécanisme des amortissements étant retracé, il nous reste à spécifier comment et pourquoi le créancier dont les avances ont alimenté le capital fixe d'une entreprise court, tant qu'il n'est pas remboursé, des risques plus lourds et plus étendus que celui dont les prêts ont nourri le capital circulant. Suivant ce qui vient d'être établi, la substance de ses avances se retrouve en partie dans le capital fixe pour la part non encore amortie, en partie dans le capital circulant pour la part amortie. Mais — et c'est sur ce point qu'il faut insister — l'amortissement du montant qui demeure investi dans l'outillage dépend en dernier ressort des résultats d'exploitation futurs. Or, si pour une raison toujours probable l'équilibre harmonieux des recettes et des dépenses de l'entreprise venait à être compromis, aussitôt la valeur du capital fixe serait affectée par des résultats insuffisants ou déficitaires d'exploitation.

---

[1] *Cours d'économie politique.* B. Nogaro. Paris, 1944, p. 37.

Partant, les chances de remboursement intégral du crédit obtenu se trouvent plus ou moins diminuées. C'est dans de telles éventualités que *la valeur d'usage* attribuée aux éléments du capital fixe a sa pleine signification.

III

En conclusion, les capitaux relancés par les banques dans les divers secteurs de l'économie sont exposés à des risques de nature économique différente suivant qu'ils servent au financement du capital circulant ou au financement du capital fixe. Les risques de la première catégorie, qualifiés de risques objectifs, sont les moins grands, le danger de perte des fonds engagés dans le capital circulant étant limité par la valeur d'échange que leur confère la fonction qu'ils remplissent dans l'entreprise. Par contre, les risques de la seconde catégorie, qualifiés de risques subjectifs, sont beaucoup plus considérables, le danger de perte des fonds engagés dans le capital fixe n'étant en somme limité que par la valeur aléatoire d'usage qui leur est attribuée.

On pourrait, en bref, prétendre, à la suite de ce qui précède, qu'avant toute chose la couverture des risques de crédit devrait être envisagée en partant de la distinction économique qui vient d'être faite entre risques subjectifs et risques objectifs ; cette discrimination inciterait les banques à renforcer dans tous les risques subjectifs les sûretés que leur donnent habituellement certaines catégories d'opérations de crédit (crédit d'acceptation, crédit hypothé caire, prêts par billets à ordre, etc.). De cette manière, elles se préserveraient mieux des dangers qu'elles ont courus au cours des années qui ont précédé la dernière guerre et qu'une nouvelle crise pourrait faire renaître.

Cl.-P. TERRIER.